

Objet : Sécurité – Annonce importante concernant un rappel de poussettes Stokke® YOYO³

Cher client, chère cliente,

Stokke® et nous-mêmes comprenons l'importance que vous accordez au choix de produits sûrs et fiables pour votre enfant.

Vous recevez cette lettre, car nos dossiers indiquent que vous avez récemment fait l'acquisition d'une poussette Stokke® YOYO³. Elle vise à vous informer que Stokke® procède au rappel d'un lot spécifique de poussettes YOYO³.

Quel est le problème ?

Stokke® a récemment identifié un problème potentiel qui affecte le frein de stationnement de certaines poussettes YOYO³ et pourrait entraîner un desserrage involontaire du frein pendant l'utilisation. Bien qu'aucun consommateur n'ait signalé à l'heure actuelle de dysfonctionnement du frein de stationnement, Stokke® lance par mesure de prudence un rappel des poussettes YOYO³ concernées.

Ce problème se limite aux poussettes Stokke® YOYO³ dont le numéro de série commence par la séquence « 142AA », suivie d'un chiffre inférieur à « 0062239 ».

Pour savoir si votre poussette Stokke® YOYO³ est concernée par cette action corrective, veuillez suivre les instructions ci-dessous.

Que devez-vous devez faire ? Veuillez procéder comme suit :

1. Cessez immédiatement d'utiliser la poussette.
2. Pour connaître le numéro de série, examinez l'étiquette apposée à proximité du panier, sur le côté gauche de votre poussette. Si vous peinez à localiser cette étiquette, veuillez vous référer aux images ci-dessous :



3. Accédez au portail Stokke® de rappel en ligne <https://recall.stokke.com/yoyo3> afin de vérifier si votre poussette est concernée par le rappel.
4. Si votre produit appartient effectivement au lot concerné par ce rappel, le portail vous indiquera la manière de vous inscrire sur notre site web afin de demander un remplacement du cadre de la poussette (qui ne comprend pas le remplacement des

textiles du pack nouveau-né 0+, du pack couleur 6+ ou des accessoires). Cette demande déclenchera le processus d'expédition du nouveau cadre de poussette. Vous recevrez alors un e-mail de confirmation comportant des instructions vous permettant de renvoyer gratuitement la poussette affectée.

5. Si votre poussette YOYO³ est visée par le rappel, Stokke® vous demande d'arrêter immédiatement de l'utiliser.

6. À l'inverse, si le rappel ne concerne pas votre poussette, vous pouvez continuer à utiliser celle-ci en toute sécurité.

La société Stokke® considère la sécurité et le bien-être des bébés et des enfants qui utilisent ses produits comme ses priorités absolues.

En cas de questions ou si vous avez besoin d'aide, contactez l'équipe d'assistance Stokke® dédiée aux rappels sur le site Stokke.com. L'équipe Stokke® est à vos côtés afin de vous aider tout au long du processus de rappel.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce sujet important. Comme nous-mêmes, Stokke® s'attache à assurer la sécurité ainsi que le bien-être de votre famille. Nous apprécions par conséquent votre coopération dans cet effort.